

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU RHONE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/1827

Programmation financière 2022 au titre du volet culture de la politique de la ville - Attribution de subventions de fonctionnement à différentes associations pour un montant total de 326 500 euros

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 7 JUILLET 2022

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 12 JUILLET 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 30 JUIN 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 18 JUILLET 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme POPOFF Sophia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINÉ, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. HUSSON (pouvoir à M. GODINOT), Mme ZDOROVITZOFF (pouvoir à Mme DE LAURENS), Mme PRIN (pouvoir à M. VIVIEN), Mme BOUAGGA (pouvoir à Mme CABOT), Mme GEORGEL (pouvoir à Mme PERRIN), M. KEPENEKIAN (pouvoir à Mme GAILLIOUT), M. REVEL (pouvoir à Mme DELAUNAY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/1827 - PROGRAMMATION FINANCIERE 2022 AU TITRE DU
VOLET CULTURE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE -
ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE
FONCTIONNEMENT A DIFFERENTES ASSOCIATIONS
POUR UN MONTANT TOTAL DE 326 500 EUROS
(DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 22 juin 2022 par lequel M. le Maire expose
ce qui suit :

**Rappel du cadre général : le contrat de ville 2015-2022 de l'agglomération lyonnaise et
la convention territoriale de Lyon :**

En novembre 2015, le Conseil municipal a approuvé la convention territoriale de Lyon qui formalise des objectifs de solidarités et de réduction des inégalités territoriales sur le territoire lyonnais. Cette convention s'inscrit dans le cadre du contrat de ville 2015-2022 de l'agglomération lyonnaise, signé le 2 juillet 2015, qui fixe les orientations politiques et stratégiques de l'agglomération pour la réduction des inégalités territoriales et définit la nouvelle géographie prioritaire.

Les engagements inscrits dans la convention territoriale 2015-2022 de Lyon traduisent la volonté réaffirmée et renforcée de mobiliser l'ensemble des politiques publiques en capacité de faire converger leurs ressources et moyens d'action au bénéfice des projets développés dans les quartiers de la géographie prioritaire.

La programmation financière 2022 au titre du volet culture de la Politique de la ville :

Le développement culturel trouve pleinement sa place dans la mise en œuvre de la politique de la ville à Lyon, dont il constitue l'un des principaux axes d'intervention, tant sur le plan de la géographie prioritaire, que sur celui d'approches thématiques qu'il propose de mettre en valeur.

La programmation financière 2022 du volet culture du contrat de ville, qui vous est présentée, s'inscrit pleinement dans la reconnaissance et la protection des droits culturels tels que définis par la Déclaration de Fribourg. Il a pour objectif d'accompagner des projets et des actions entrepris dans les territoires prioritaires de Lyon en les inscrivant dans la durée, de mobiliser de nouveaux acteurs dans des démarches territoriales et auprès de publics spécifiques, et d'impliquer les habitants des quartiers concernés.

Dans cette mesure, les projets artistiques et culturels, qui vous sont proposés pour un soutien de la Ville, répondent, cette année, à l'un des deux enjeux majeurs :

**I- Contribuer d'une manière significative aux orientations du volet culture du
Contrat de Ville :**

- en s'inscrivant dans la réalisation des projets culturels des territoires (PCT) prioritaires et en « veille active », renouvelés en 2016 jusqu'en 2022 en veillant à apporter des réponses aux enjeux sociaux et urbains de ces quartiers.

Pour l'année 2022, si le premier objectif est de poursuivre le soutien des projets réalisés au bénéfice de l'ensemble des quartiers en politique de la Ville (QPV) et des quartiers en veille active de Lyon (QVA), certains territoires font l'objet d'une attention particulière afin de développer davantage l'offre culturelle et artistique : il s'agit des quartiers Etats-Unis dans le 8ème arrondissement, Cité jardin dans le 7ème arrondissement et Gorge de Loup dans le 9ème arrondissement.

- en prenant en compte les grands principes d'action suivants : favoriser la participation citoyenne, promouvoir et agir à la fois pour l'égalité, la lutte contre les discriminations et la prise en compte des diversités et partager les informations et les connaissances. Les actions proposées autour d'animations et événements festifs dans les quartiers de la politique de la ville restent une priorité, ainsi que toutes les actions qui participeront au développement des pratiques culturelles auprès des publics jeunes.

II- Prendre en compte les engagements et les actions au bénéfice de publics spécifiques :

Dans tous les projets proposés, la relation et la participation des habitants, notamment ceux qui habitent les territoires prioritaires, grâce au partenariat avec les acteurs locaux, restent une priorité. Plus largement, il est tenu compte des actions au profit des publics spécifiques dans l'ensemble des quartiers et arrondissements de Lyon : il peut s'agir de publics jeunes, de personnes en parcours d'insertion sociale et professionnelle, de personnes en situation de handicap, de migrants, de seniors.

Parmi les critères de sélection, une attention particulière a été portée au montage et au contenu des projets : il leur est demandé de concilier un propos ou une exigence artistique avec le processus de création, de mettre en place des partenariats avec une ou des institutions culturelles signataires de la Charte de Coopération Culturelle, de prendre en compte des problématiques d'écoresponsabilité et d'afficher leurs propositions en réponse aux questions d'égalité femme/homme. Par ailleurs, certains projets entre dans la démarche d'éducation artistique et culturelle.

Pourront ainsi être accompagnés en 2022 :

1) Des projets à destination et conçus avec des publics spécifiques :

L'association Traces pour les ateliers de création et de programmation cinématographique avec des personnes issues de l'immigration :

Le réseau Traces, créé il y a 20 ans, fédère aujourd'hui, plus de 300 acteurs associatifs : associations d'éducation populaire, de défense des droits humains, de solidarité, associations et institutions culturelles, collectifs d'artistes, de chercheurs, etc. Il mobilise de nombreux acteurs autour de multiples supports (artistiques, culturels, scientifiques, formatifs, éducatifs) pour développer un programme d'actions à dimension pédagogique, citoyenne et solidaire.

L'association Traces se donne pour objectif de favoriser l'expression des personnes migrantes dans l'espace public, lutter contre les préjugés, les discriminations et le racisme, souligner les richesses des migrations dans la France multiculturelle, questionner la notion d'accueil dans les villes et son évolution dans le temps, interroger les représentations des migrations. L'année 2022 sera celle du projet principal du réseau : la Biennale Traces. De nombreux autres

événements sont prévus également, ainsi que la circulation de plusieurs expositions. Ces actions se dérouleront dans tous les quartiers pour toucher le public des quartiers prioritaires.

Subvention 2022 proposée : 4 000 euros

Les Chantiers musicaux pour le projet Confiance en soi et lien humain à travers le chant :

Ateliers de chant auprès de femmes hébergées au foyer « L'Effet Mères ». Ces femmes auront l'occasion d'apprendre un répertoire de chansons, connaître leur voix, chanter en groupe et/ou en solo. Elles participeront au concert de fin d'année des Chantiers Musicaux et pourront intégrer gratuitement l'un des ateliers hebdomadaires des Chantiers Musicaux.

Subvention 2022 proposée : 2 000 euros

Filigrane - « Raconte-moi, parcours culturel et artistique » :

Filigrane est une association artistique qui rapproche des artistes des structures du champ social. Elle propose également des formations pour les bénévoles et professionnels qui souhaitent concevoir un projet culturel. Filigrane est passé de propositions d'ateliers en 2018 à un véritable projet de parcours artistique en 2021.

« Raconte-Moi » est un projet d'action artistique prenant la forme d'un parcours à la fois personnel et culturel. Le travail proposé se fait avec deux artistes Brune Bleicher, comédienne et metteuse en scène (Cie du Sabir) et Mehdi Krüger, poète, chanteur/slameur. Ils accompagnent, grâce à leurs pratiques artistiques, des publics qui auront la possibilité de se relier à la fois à leur « intérieur », leurs points forts et leurs capacités personnelles et culturelles, tout en découvrant et observant « l'extérieur », leur groupe. Des expériences dans les musées permettront à chacun de créer et raconter son musée personnel à travers une vidéo. L'intention du projet 2022 est, également, d'ajouter à la démarche artistique une dimension numérique par l'utilisation de la vidéo. La crise sanitaire et l'usage accéléré de la visio-conférence aura mis l'accent sur l'importance d'appivoiser son image sur les écrans. Les participants seront donc amenés à s'emparer de cet outil caméra pour en faire un mode d'expression et de valorisation de soi.

Subvention 2022 proposée : 4 000 euros

Sens Interdits pour une « Docufiction radiophonique, quand le micro s'invite au théâtre » :

L'association propose un projet avec des jeunes migrants du squat des Chemineurs (Lyon 4^{ème}). Il s'agit de la création d'une œuvre radiophonique, docufiction à partir de témoignages collectés par les jeunes migrants, auprès des habitants du 1^{er} arrondissement. Les jeunes seront accompagnés par une journaliste et une auteure metteuse en scène libanaise. Trois sessions d'une semaine sont prévues avec des ateliers d'écriture, d'éducation aux médias, de montage. La diffusion de la docufiction est prévue lors du festival Sens Interdits, à la mi-octobre.

Subvention 2022 proposée : 4 000 euros

La MJC Montchat – pour le projet d'éducation artistique et culturel - volet inclusion des publics sourds :

Le projet s'articule autour des piliers : rencontrer, voir et pratiquer. Les séquences concernées par le projet s'appuient sur la programmation culturelle et les résidences au sein de la MJC. Pour la session du 1^{er} trimestre 2022, il s'agit d'actions autour de la programmation du spectacle "La Famille sans nom" par la Compagnie On Off : diffusion Salle Barbara en séance scolaire et famille et différents ateliers avec la Compagnie On Off pour 180 enfants de l'école Condorcet (dont des publics sourds). Les groupes seront mixtes, enfants sourds et entendants, et encadrés par deux comédiens, un sourd et un entendant. L'enjeu est l'instauration d'un dialogue effectif entre l'école et les temps d'accueil périscolaires gérés par la MJC, de faire du liant dans le temps morcelé des enfants. Des ateliers parents-enfants compléteront le projet en proposant aux parents de partager des moments d'expression avec leurs enfants et le plaisir de la découverte.

Subvention 2022 proposée : 3 000 euros

La Compagnie On/Off pour un projet d'activités de médiation en LSF (Langue des Signes Française) :

Cette compagnie de théâtre met en place en 2022, trois projets d'accessibilité de la culture aux personnes sourdes et malentendantes :

- adaptation de spectacles existants (travail de recueil des textes, de modification de la mise en scène pour y faire jouer un comédien sourd ;
- projet « Numérisigne », pour la mise en ligne de spectacles adaptés divers ;
- sensibilisation à la culture sourde lors de la Journée mondiale des sourds, place de la république (17 et 23 septembre).

Subvention 2022 proposée : 7 000 euros

ALLIES/Pôle Culture pour tous :

L'association ALLIES a parmi ses objectifs celui d'augmenter la participation à la vie culturelle des personnes les plus en difficulté socio-économique en priorisant des interventions auprès de partenaires du secteur de l'insertion. Pour faire face à ce défi, ALLIES a créé en 2020 le Pôle Culture pour tous, regroupant ainsi les missions de la Mission Insertion Culture et de la billetterie solidaire Culture pour tous.

Ses missions consistent ainsi à mobiliser les acteurs culturels et sociaux afin de permettre l'accès à la culture, vecteur d'insertion sociale et professionnelle, animer une billetterie solidaire, assurer une ingénierie de projets collectifs (médiation, ateliers de pratique artistique, actions liées plus directement à l'emploi, assurer la sensibilisation, l'animation et la formation des acteurs et/ou des bénéficiaires, en favorisant l'expression des participants, et participer à l'évaluation et à la valorisation des actions.

L'aide proposée est destinée à la billetterie solidaire et aux missions d'insertion par la culture grâce à l'animation de réseaux et partenariats culture/insertion, la participation à la Charte de coopération culturelle, à l'ingénierie de projets d'insertion, au suivi, à l'évaluation, à la capitalisation et à l'essaimage sur le territoire de Lyon.

Subvention 2022 proposée : 23 000 euros

Hôpital de la Croix-Rousse (HCL) pour le projet « *Si j'étais ton miroir* » :

Si j'étais ton miroir est une œuvre collaborative vidéo/danse réalisé par l'artiste Elodie Lefebvre. Conçu par l'artiste avec des soignants et des patients des services de soins palliatifs et des interprètes danseurs, « corps miroirs » de ces derniers, ce travail de création a été réalisé une première fois au centre hospitalier de Givors où il a reçu un accueil enthousiaste de la part des participants du service de soins palliatifs et des soignants.

En 2022, *Lyon - Si j'étais ton miroir* va s'implanter pour trois années consécutives à l'hôpital de la Croix-Rousse, au sein de l'équipe mobile de soins palliatifs (EMSP) du Groupement Hospitalier Nord (GHN) des HCL, sous la responsabilité du Dr Myriam Legenne.

Sous la direction d'Elodie Lefebvre, le collectif d'artistes *Si j'étais* va collecter la parole des patients et des soignants à partir de la question « Quelle est votre envie ? » (Entendre « en vie »). Co-auteurs, ces patients et soignants deviennent ensuite co-metteurs en scène de leur parole ainsi recueillie et, accompagnés par les membres du collectif, ils vont élaborer une création vidéo/danse, dans laquelle ils pourront s'impliquer, et guider les artistes-corps miroirs dans une relation d'échange

L'un des objectifs est de faire entendre et raisonner ces voix d'un public peu entendu, auprès d'un public plus large.

Subvention 2022 proposée : 8 000 euros

Le Théâtre du Point du Jour pour le projet « La création féminine : de la rue au plateau de Théâtre » :

Projet mené avec les AJD (éducateurs de prévention) du 5^{ème} arrondissement (8 jeunes filles) et le foyer Saint Michel (jeunes filles placées par l'ASE).

Avec les AJD, projet d'école du spectateur alliant spectacles et rencontres avec les techniciens du théâtre et des artistes. Avec le Foyer Saint Michel, projet plus abouti avec la conception d'une émission radio, sur leurs histoires de vie, racontées par elles-mêmes en autofiction.

Une rencontre est prévue en juillet 2022 entre les deux groupes avec une production commune: une chronique radiophonique créée par les jeunes filles de la prévention et diffusée sur le plateau.

Subvention 2022 proposée : 1 900 euros

2) Des projets se déroulant dans plusieurs QPV :

Woodstower – « Festival Woodstour » :

Le Festival Woodstower propose de déployer sur la Cité jardin et la Duchère un projet itinérant, participatif et pluridisciplinaire autour des cultures urbaines :

- ateliers de pratique artistique au sein de structures du territoire, afin d'impliquer les habitants en amont de la journée événementielle. Les participants pourront présenter leur production/création et mobiliser les autres habitants ;
- événement d'une journée en juillet au cœur du quartier : programmation d'artistes locaux en développement et d'amateur au sein d'une scène ouverte ; restitution des ateliers et

mobilisation d'autres habitants ; mini village d'animations participatives, ludiques et pédagogiques autour des cultures urbaines.

Sur les deux territoires concernés, la structure est déjà bien ancrée, et l'action permet de répondre à l'enjeu d'animation de l'espace public, en lien avec d'autres partenaires.

Subvention 2022 proposée : 10 000 euros

La compagnie du Subterfuge pour Faire Danser Les Murs #4 « Notre quartier c'est » - Gorge-de-Loup Lyon 9 et Sœur Janin à Lyon 5^{ème} :

Projet artistique danse et photographie en extérieur en fin de journée/soirée/week-end avec des ateliers hebdomadaires en pied d'immeubles et lieux de passage fréquentés ainsi que dans les structures partenaires.

Seront affichées sur les murs du quartier et dans les structures partenaires des photos réalisées par les habitant-e-s. Cette année, de nouveaux ateliers de pratique artistique avec les CS/MJC et les Maison de l'Emploi des 8^{ème} et 9^{ème} arrondissements, auront lieu.

L'objectif du travail avec les habitants est de créer une dynamique culturelle et sociale, d'encourager l'ouverture culturelle et l'expression artistique et culturelle.

Le projet permet de favoriser le dialogue entre les habitants du quartier et de réinvestir et d'animer le quartier en tant que lieu de vie.

Il soutient la mobilité des habitants à l'intérieur du quartier et vers l'extérieur.

Subvention 2022 proposée : 8 000 euros

L'Imprévisible Fabrique pour le projet « Nous ne subissons rien » :

Projet ancré sur les quartiers des Pentès, Gorges de Loup et Sœur Janin.

Proposition artistique en 2 parties dont le but est d'écouter l'indicible de nos quartiers lyonnais. *1ère partie : rencontre et performance* mêlées à des ateliers avec des habitants. Une installation sur l'espace public d'un bureau d'écoute, avec une machine à écrire et des appareils argentiques permettra des ateliers de prise de vue et de développement, ainsi que la création de textes courts, poétiques, en lien avec chaque photographie. Ces images et textes serviront de support d'échange afin d'imaginer une carte mentale du quartier. Cette cartographie subjective sera diffusée sur le site internet, et des cartes postales seront déposées aux hasards des rues.

2ème partie : ressentir l'indicible. Mise en scène d'un spectacle immersif à partir des éléments tirés des rencontres et performances.

La durée du projet est de 7 mois (30h performance/atelier dans l'espace public, 6h ateliers photo, 6h d'ateliers d'écriture).

Subvention 2022 proposée : 5 000 euros

3) Projet dans le QVA les Pentès (1^{er} arrondissement) :

Lalouma - « Un quartier "en veille" dans la ville » :

Poursuite de la dynamique danse hip hop à la salle Vaucanson (pratiques amateurs, résidences artistiques, échanges avec des compagnies artistiques professionnelles).

La structure mettra en place des stages réguliers plutôt qu'un entraînement hebdomadaire en raison d'un problème de salle disponible. Le club saut à deux cordes sera développé avec 6 anciennes de 15-18 ans, qui accompagnent la nouvelle génération de 6 ados 9-12 ans.

La structure poursuit son rôle d'ouverture culturelle et de soutien aux pratiques des jeunes, d'accompagnement à l'accès au numérique. Elle soutient les jeunes dans leurs orientations en vue d'une insertion professionnelle (les familles sont connues dans le cadre du REAAP).

La structure est en partenariat cette année avec la Cie Kadia Faraux, la FFDD, la Ka fête aux mômes.

Subvention 2022 proposée : 15 000 euros

4) Projets dans le QVA Verdun Suchet (2^{ème} arrondissement) :

Périscope pour le projet « Alliance éducative » :

Ce projet s'inscrit dans un projet plus large, multi partenarial, avec le collège Jean Monnet, différentes institutions culturelles et l'association ALLIES. Il permet à 15 jeunes décrocheurs du collège Jean Monnet de bénéficier durant 1 an, d'un accueil dans différentes institutions culturelles et d'ateliers de créations artistiques.

Dans ce cadre, le Périscope propose de les accompagner avec 5 intervenants musiciens et vidéastes vers l'écriture de textes, leur mise en musique et un travail sur les émotions. Les jeunes créeront un clip vidéo (écriture du scénario, prise de photos, montage du film).

Une diffusion est prévue fin mai avec les familles, les partenaires. Le clip sera également diffusé sur une radio internet. 7 séances audio sont prévues et 6 ateliers vidéo.

Subvention 2022 proposée : 4 000 euros

Le Marché Gare pour un projet de « micro-concerts » :

Le projet vise à accompagner des jeunes du quartier Verdun Suchet dans la création et l'animation d'événements et de contenus radiophoniques autour de la musique à Lyon. Les jeunes seront répartis en différents pôles d'organisation : Artistique/communication, Animation radiophonique, Régie/logistique, et Restauration. Selon leur rôle, les jeunes pourront ainsi réaliser une prestation musicale, apprendre à conduire des interviews radio des artistes ou encore organiser la réalisation des événements. Suite à deux ateliers de préparation, deux concerts auront lieu dans l'espace public. Leur organisation inclura les jeunes afin de les familiariser et de les encourager au montage de projets événementiels. Les prestations musicales seront assurées par un binôme de jeunes du quartier (20mn) et une artiste locale en voie de professionnalisation (30mn), et des émissions radios seront diffusées sur le web.

Subvention 2022 proposée : 1 700 euros

5) Projets dans le QPV Moncey Voltaire Guillotière (3^{ème} et 7^{ème} arrondissements) :

Dites 33 – « Demeure mémoire 2 » :

Dites 33 est une association « cheville ouvrière », acteur de terrain de la Biennale Hors Normes. Son objectif est d'ouvrir l'art au plus grand nombre par l'organisation d'exposition dans la Galerie La Rage. Pour la deuxième année consécutive, Dites 33 souhaite mettre en place des ateliers artistiques dans des structures spécialisées et vers des publics éloignés de la culture. L'objectif est d'utiliser le dessin et la peinture comme outil pour ouvrir un dialogue avec des jeunes adultes isolés ayant des parcours de vie migratoire ; de réfléchir à partir de leur vécu, leurs racines, souvenirs, espoirs, réflexions autour de l'idée de migration, de son parcours, de ses causes et de ses conséquences. Partenaires : Bibliothèques, Centre Social Bonnefoi, Tempo, le Patio des aînés...

Subvention 2022 proposée : 2 000 euros

Centre Social Bonnefoi – « Orchestre Demos » :

Le projet Demos a pour objectif de faire découvrir la musique classique des enfants habitants des quartiers prioritaires. Toutes les semaines scolaires de septembre 2021 à juin 2024, 18 enfants de 7-9 ans reçoivent des cours de musique instrumentale, chant et danse à raison de deux fois par semaine. Chaque enfant dispose d'un instrument de musique prêté durant les 3 ans. L'orchestre donne trois représentations à l'auditorium de Lyon et une représentation à la Philharmonie de Paris. Les enfants sont accompagnés sur ces différents temps par de nombreux professionnels, musiciens, danseurs et chanteurs mais également des intervenants sociaux, animateurs issus des structures soutenant le projet : le Centre Social Bonnefoi et la MPT des Rancy.

Subvention 2022 proposée : 2 500 euros

Maison pour tous salle des Rancy – « Orchestre Demos » :

La même aide est proposée pour la MPT des Rancy qui accompagne avec le CS Bonnefoi une partie des enfants inscrits dans le dispositif Démos sur le quartier Moncey-Voltaire-Guillotière.

Subvention 2022 proposée : 2 500 euros

6) Projets dans les QPV/QVA du 5^{ème} arrondissement (Jeunet, Janin, Ménival) :

MJC Ménival pour le festival « Eclats de cirque » :

La MJC Ménival organise le festival Eclats de Cirque le 11 septembre 2022 dans le parc de la Mairie du 5^e. Un comité de pilotage structurant pour le partenariat sur le territoire prépare toute l'année ce festival. La MJC accompagne également un collectif d'habitant-e-s "Faites ton quartier" tout au long de l'année avec des sorties culturelles collectives, des actions de sensibilisation, le choix d'une compagnie.

Subvention 2022 proposée : 16 000 euros

**Centre social et culturel de Champvert pour le projet de résidence artistique
« Champvert a du talent ! » :**

Il s'agit de la poursuite du projet de résidence artistique avec la compagnie EOLO permettant la proposition d'actions de médiation artistiques auprès des habitants des quartiers Janin et Bellemain (cité sociale 5^{ème}). Sont prévus la création d'une œuvre collective et des spectacles en pied d'immeubles et lors des événements du centre social.

Cette action vise à donner des occasions aux habitants de s'exprimer artistiquement. Elle permet de créer de la rencontre et de l'échange entre les habitants du quartier Champvert en donnant à voir des œuvres de qualité dans l'espace public.

Subvention 2022 proposée : 3000 euros

La Maison des Passages pour le projet « Rêver la Ville » :

Ce projet est la seconde phase du projet partenarial entre les centres sociaux et la MJC, la compagnie Eolo et la Maison des passages. Il consiste en différents ateliers créatifs (15 séances par groupe avec des habitants des quartiers Sara/Janin/Ménival) à compter d'avril 2022. La Compagnie Eolo apporte son savoir-faire dans le champ du spectacle vivant, l'association la Quarantaine proposera des déambulations, de la sensibilisation à partir de photos, d'expositions, et Graphic art ses compétences en réalisation de fresques.

L'objectif est de parvenir à la mise en place d'une création collective et de renforcer le lien social, la mixité de genre et culturelle. Des experts, du réseau de la Maison des Passages, interviendront ponctuellement et les productions de chaque quartier seront partagées. Un livret et des restitutions permettront leur valorisation.

Subvention 2022 proposée : 6 000 euros

7) Cités sociales de Gerland (7^{ème} arrondissement) :

Compagnie La Grenade – « Chantal à la mer » :

La Grenade défend un théâtre citoyen et populaire, « tout terrain », lieu de rencontres entre publics d'horizons différents.

Suite au projet *Les 80 ans de ma mère*, le Collectif souhaite maintenir un lien artistique avec les séniors qui ont participé au projet. Le projet vise l'élaboration d'un voyage artistique en bord de mer, collectivement inventé, avec 5 séniors et 5 artistes. Le voyage se déroulera sous forme de "résidence artistique" ayant pour objet la réalisation d'un reportage artistique ; les séniors seront parties prenantes de l'écriture, de la captation, du montage et de la présentation au grand public lors d'une "tourné".

L'action cible un public particulièrement vulnérable et prioritaire sur le territoire. Elle permet de lutter contre l'isolement des séniors, de sensibiliser les habitants et partenaires à cette problématique, de valoriser l'expérience vécue des séniors, engagés dans un processus de création.

Subvention 2022 proposée : 6 000 euros

LALCA – « *Hospitalité(s)* » :

LALCA est un laboratoire de recherche et création autour de la ville et de l'habiter, fondé en 2008, qui s'intéresse à la fabrique de la ville hospitalière.

LALCA travaille depuis trois ans sur le thème de la mobilité et de l'usage de l'eau dans la ville, en lien avec les bains douches et le CCAS (enquêtes, créations d'œuvres plastiques et sonores à partir de témoignages des usage-ères des bains douches).

2022 représente la dernière année de la résidence artistique :

- poursuite des campements sonores, de collectes de parole et d'ateliers autour de l'usage de l'eau, avec une volonté de nomadisation: au cœur des Cités-sociales, devant la maison de retraite, devant l'école Aristide Briand, etc. ;
- créations sonores pour restituer le travail, sous forme d'un podcast, à dimension scientifique et artistique, à partir des ateliers de paroles; ces créations seront diffusées via différents supports (radiophoniques, institutions culturelles, espace public) ;
- une semaine d'ateliers de fabrication du savon de Gerland et de ses pochettes en lien avec les acteurs locaux (oasis de Gerland, centre social...);
- Dépôt de l'ensemble des récits collectés pendant trois ans aux Archives municipales ; exposition retraçant le projet prévue aux Archives (partenariat Charte de coopération culturelle).

L'action est un levier pour renforcer l'appropriation du territoire et la solidarité entre habitantes et usage-ères des bains douches. LALCA est en partenariat avec de nombreux acteurs locaux.

Subvention 2022 proposée : 7 000 euros

ARTIS MBC – « *Festival des pavés – fanfare du monde in situ* » :

Les ateliers "Fanfare in situ" sont des ateliers percussions et chants gratuits, sans inscription, dans l'espace public, conduits par trois artistes médiateurs de l'association, afin de développer la pratique collective (les artistes amateurs de la fanfare sont associés aux ateliers). Ils sont réalisés sous forme de déambulation. Un atelier par semaine est prévu, de juin à octobre. Différents lieux sont envisagés (dont l'Oasis de Gerland). Les participants seront invités au festival place Mazargan de l'automne en lien avec des compagnies professionnelles invitées. Ces activités s'articulent avec les ateliers peinture d'Arts et Développement et ceux de lecture de la Bibliothèque municipale de Gerland.

Subvention 2022 proposée : 4 500 euros

8) Projets dans les 4 QPV du 8^{ème} arrondissement :

MJC Laënnec-Mermoz - « *La Troupe 22.23* » :

La Troupe est un dispositif d'action artistique et culturelle qui expérimente la pratique des arts vivants comme outil de cohésion sociale, d'engagement citoyen et d'éducation populaire, porté par la MJC Laënnec-Mermoz. Jusqu'en 2020, l'action était portée par le Théâtre du Grabuge, qui s'est retiré du projet.

12 à 16 jeunes issus en partie de QPV lyonnais et de l'est de la Métropole, âgés de 18 à 25 ans, en situation de décrochage professionnel, sont embauchés pendant 8 mois en service civique et investis dans des actions de médiations artistiques, et la création de formes artistiques pluridisciplinaires, sur des thématiques de société.

Le programme se déroule majoritairement à la salle Genton et repose sur :

- des ateliers de pratiques artistiques, des productions artistiques pour valoriser l'engagement des jeunes (film, spectacles...);
- des actions de médiation et d'éducation artistique et culturelle, en direction d'écoles, de CS, de maisons de retraite des QPV du 8^{ème}.

La direction artistique est portée par le Collectif X.

La pratique et la médiation sont des leviers de remobilisation de jeunes éloignés de l'emploi, de valorisation de l'engagement des jeunes, de renforcement de l'estime de soi et des habiletés sociales.

Subvention 2022 proposée : 15 000 euros

Cie du Théâtre du Grabuge – « Rencontre des arts participatifs #1 Lyon 8 » :

La Cie du Théâtre du Grabuge, domiciliée à la MJC Laënnec-Mermoz, réunit des comédiens, musiciens, chanteurs, compositeur-e-s, vidéastes, clown-e-s et propose des actions intégrant des citoyennes.

Pour la première année, la Cie propose de mettre en œuvre une programmation artistique sur les 4 QPV du 8e (Mermoz, Langlet-Santy, Etats-Unis et Moulin-à-Vent) permettant de valoriser les processus de création partagée du territoire:

- Reprise du spectacle *Les convoqué-es* de la Troupe 20.21 et poursuite du projet *Notre parole c'est du vent* avec le Conseil citoyen de Mermoz et des habitantes (ateliers de création pour aboutir à une forme artistique participative);
- Festival Cabaret citoyen en mai 2022, au NTH8 et dans les structures partenaires, pour valoriser les formes artistiques participatives du territoire et proposer des spectacles, conférences, lectures, discussions, etc.

Le projet permet de rendre visible les nombreuses productions artistiques du territoire ; les partenariats sont solides.

Subvention 2022 proposée : 10 000 euros

9) Moulin à vent (8^{ème} arrondissement) :

Collectif des flous furieux – demande d'aide au fonctionnement :

Le Collectif des Flous furieux a été fondé pour animer un groupe de jeunes photographes résidents du foyer d'autisme le Carré Sésame ; l'association a pour but de reconnaître et faire reconnaître la citoyenneté des personnes mises à l'écart de la société, et permettre à des personnes cantonnées aux marges de devenir des acteurs de la société, à travers des moyens d'expression et de la création de contenus.

Cette année, le Collectif fait une demande d'aide au fonctionnement pour plusieurs actions :

- résidence artistique aux Subsistances (photoreportage sur la vie du lieu, création autour de l'espace et des rencontres avec les Cies artistiques);

- travail participatif photographique à Moulin à vent avec les résidents du Carré Sésame et des habitants ;
- travail documentaire sur le Foyer d'autisme le Carré Sésame à Moulin à vent, à partir du regard des résidents ;
- couverture globale du Festival Jazz à Vienne avec les membres du Collectif.

Subvention 2022 proposée : 2 000 euros

Collectif des flous furieux – « *Flous en bocal* » :

A Moulin à vent, le Collectif développe un laboratoire de création photographique, sonore et vidéographique au cœur de la résidence Albert Laurent : la SACVL a mis à disposition du Collectif un local en rez-de-chaussée. Le Collectif propose des permanences afin de cibler notamment les jeunes de la résidence et de leur proposer des actions autour de la photo : formation aux techniques photo/vidéo, projets de création individuels ou collectifs.

L'année 2022 permettra d'accompagner davantage de projets de jeunes du quartier, afin de les inscrire dans une position de photographes, sur la durée.

Un des objectifs du Collectif est également de renforcer la diffusion et valorisation des productions artistiques réalisées par les habitantes jusque-là.

Le Collectif participe aux temps forts du quartier et est en partenariat avec les acteurs locaux.

L'objectif est de permettre à des personnes peu représentées dans l'espace public de s'approprier des outils de création multimédia. Les habitantes du quartier ont accès à une pratique amatrice, mais avec des outils et moyens professionnels. La présence régulière en RDC du Collectif a permis de tisser un lien de confiance avec les ados du quartier.

Subvention 2022 proposée : 3 000 euros

MJC Monplaisir (Espace des 4 vents) –« *Vents d'image (Ciné plein air)* » :

L'Espace des 4 vents est l'antenne de la MJC Monplaisir, implantée en 2015 sur le territoire.

Cet espace porte depuis trois ans trois séances estivales de ciné plein air, suite à des demandes du Comité de locataires ; trois soirées en juillet et septembre ont lieu dans trois espaces différents : résidence Albert Laurent, stade Dumont, Clos Layat.

La programmation des soirées associe des ateliers mettant les habitantes au cœur de l'action (atelier d'initiation cinématographique, repas partagé, atelier culinaire, danse collective...), des temps de diffusion et de restitution des actions du quartier et la diffusion d'un film sur une thématique interculturelle. L'association Nuées d'image accompagne la MJC sur le plan technique.

Des ateliers de programmation et de sensibilisation au cinéma sont mis en place en amont avec des groupes d'habitantes afin d'établir la programmation (rencontres avec des réalisateurs, etc.). L'action permet d'animer le territoire pendant l'été, les séances rencontrent un vif succès en termes de fréquentation. La programmation dans trois lieux différents permet de travailler la mobilité des habitants, en démarrant par la séance au cœur de la résidence et en communiquant ensuite sur les suivantes. L'objectif cette année est de renforcer la participation habitante en amont.

Subvention 2022 proposée : 5 000 euros

Coin Coin production – « *Création participative, Albert Laurent et quartiers associés* » :

L'association a pour objectif de fédérer des réflexions interdisciplinaires autour des pratiques artistiques (musique actuelle, danse, arts numériques...) et des sciences humaines (sociologie, philosophie et anthropologie). La compagnie porte deux demandes de subvention cette année. Elle a réalisé l'année dernière sur ce territoire une première création partagée autour d'une figure mythologique (non financée en Politique de la ville). Cette année, elle propose à nouveau un dispositif de création artistique qui vise la participation des habitantes de tout horizon (enfants, adolescents, jeunes adultes, adultes, adultes autistes), notamment des plus éloignés des pratiques artistiques. Deux quartiers sont concernés, Moulin à vent et les Etats. La création s'intitule *Gargancola*. Des ateliers de pratique artistique pluridisciplinaires (création décor, création musicale, écriture, etc.) sont prévus autour du thème de la nourriture et de la transition écologique. Une restitution est prévue lors de la soirée du 13 juillet. L'action permet aux habitantes de prendre part à un processus de création, de renforcer la mobilité et de créer des passerelles entre deux territoires. La compagnie bénéficie d'un fort ancrage territorial.

Subvention 2022 proposée : 8 000 euros

10) Projets dans le QPV Etats-Unis (8^{ème} arrondissement) :

Coin Coin production – « *Soirée éclatante aux Etats* » :

L'association a pour objectif de fédérer des réflexions interdisciplinaires autour des pratiques artistiques (musique actuelle, danse, arts numériques...) et des sciences humaines (sociologie, philosophie et anthropologie). La compagnie porte deux demandes de subvention cette année. La soirée éclatante aux Etats a lieu depuis quelques années le 13 juillet et était jusque-là portée administrativement par le centre social des Etats-Unis. L'évènement, à caractère festif, citoyen et artistique, est organisé par plusieurs partenaires (centre social, association Les Etats en fête, Collectif des 3.8.) et permet de célébrer les valeurs de la République et la citoyenneté. Cette année, Coin Coin production propose de reprendre la coordination et la direction artistique, en lien avec la création participative prévue sur Moulin à vent. La soirée sera l'occasion d'une programmation artistique pluridisciplinaire et musicale, et d'animations. Cet évènement est structurant pour le territoire, et la proposition de Coin Coin production permet de porter des actions passerelles en amont, et de travailler la mobilité entre Moulin à vent et les Etats-Unis.

Subvention 2022 proposée : 15 800 euros

Compagnie du Subterfuge – « *Faire danser les murs #2, C'est quoi ton rêve ?* » :

La Compagnie œuvre à la création de spectacles vivants et de performances participatives (danse, photographie...).

La compagnie mène depuis 2 ans un projet autour de la danse et de la photo sur les Etats Sud:

- ateliers artistiques hebdomadaires en pieds d'immeubles, à partir de la question "C'est quoi ton rêve?" (Mise en gestuelle, et prise photographique) ;
- affichage des portraits réalisés sous forme d'expo monumentale dans le quartier, et expo chez les partenaires (CS, GLH...) ;

- temps forts d'inauguration afin de valoriser le travail avec les habitants.

La compagnie porte une attention particulière sur la partie Sud du territoire, sur les soirées, week-ends et sur le mois d'août.

Cette année, la structure a la volonté de proposer des ateliers auprès de groupes constitués (Maison Lyon pour l'emploi, centre social...) afin que certains habitant-es rentrent dans une pratique plus au long cours.

Les ateliers en pieds d'immeuble et la présence forte de la Cie sur le territoire permettent d'aller à la rencontre de personnes qui ne fréquentent pas forcément les structures du quartier. La compagnie intervient sur le secteur Etats-Unis sud, qui nécessite une intervention renforcée.

Subvention 2022 proposée : 7 000 euros

Centre social des Etats Unis – « DEMOS » :

DEMOS est un dispositif d'apprentissage instrumental pendant 3 ans, pour des enfants éloignés de la pratique. Un groupe de 16 enfants des écoles Pergaud et Peguy bénéficie d'ateliers de 4h par semaine, encadrés par un référent social et 2 musiciens de l'Orchestre National de Lyon. Les différents groupes métropolitains se réunissent régulièrement afin de former un orchestre.

La demande de subvention porte sur le volet encadrement social par le centre social : le repérage et l'accompagnement des enfants et des familles, les passerelles avec les actions du CS et du territoire.

Subvention 2022 proposée : 5 000 euros

11) Projets dans le QPV Langlet Santy (8^{ème} arrondissement) :

Compagnie La parole de – « Printemps en poésie 3 » :

La compagnie La parole de, fondée en 2003 par la comédienne et metteuse en scène Florence Meier, crée des spectacles et des rencontres artistiques qui questionnent et mettent en jeu et en musique la parole intime et le témoignage au théâtre, y compris des personnes qu'on entend peu.

Le Printemps en poésie est un projet interculturel, pluridisciplinaire et intergénérationnel de co-construction d'un temps festif et artistique dans l'espace public en mai 2022, avec les habitant-es et les acteurs locaux, sur les questions d'interculturalité :

- en amont, ateliers participatifs de pratiques artistiques autour de la poésie et de la danse de février à mai avec différents publics et associations (Lieu Accueil Parents, école Giono, maison de retraite, éducateurs de prévention, Centre social, Forum réfugié...);
- le jour J, valorisation des productions artistiques et culturelles du quartier; petites formes artistiques de la Cie ; défilé des enfants ; temps conviviaux.

Cette année, la thématique choisie est celle de l'improvisation. La Cie souhaite renforcer les actions en direction des jeunes et des ados.

Les publics des différentes structures concernées, notamment les enfants via l'école, accèdent à une initiation à la pratique artistique pluridisciplinaire, en amont, et co-construisent une fête

co-portée par acteurs locaux et habitants. Le *Printemps en poésie* est particulièrement fédérateur et de nombreuses familles sont au rendez-vous.

Les nombreuses langues parlées du quartier sont valorisées à travers des productions artistiques.

Subvention 2022 proposée : 5 000 euros

Collectif Item – « Accompagnement artistique des habitants dans le cadre du projet urbain : La permanence photographique » :

Les dispositifs d'accompagnement artistique des habitants dans le cadre des projets de renouvellement urbain sont des résidences de trois années sur un territoire faisant l'objet de transformations urbaines. L'objectif est d'offrir aux habitants, notamment celles et ceux les plus éloignés, des espaces d'écoute et d'expression, dans lesquels ils peuvent formaliser leurs envies et inquiétudes. Le média artistique permet un « pas de côté » qui déclenche plus facilement la parole, et permet de renforcer le pouvoir d'agir des habitants.

Sur Langlet-Santy, la résidence a démarré fin 2020. La résidence prendra fin à l'automne 2023. Le Collectif Item est un collectif de photographes qui travaillent autour de l'image documentaire. Le Collectif anime une permanence photographique dans un local en rez-de-chaussée du quartier : lieu de co-création avec les habitants, d'atelier d'éducation à l'image et de formation aux techniques de la photo, d'exposition, autour de l'image documentaire.

Sur 2022, des ateliers d'éducation aux médias en lien avec le Centre social et les établissements scolaires, des résidences d'artistes, des créations in situ et affichages urbains, des restitutions dans l'espace public, sont prévus. L'objectif est d'interroger et modifier le regard des habitants sur leur quartier à travers la connaissance et l'usage du langage photo, sonore et vidéo.

Subvention 2022 proposée : 12 500 euros

12) Projet dans le QPV Mermoz (8^{ème} arrondissement) :

MJC Laënnec-Mermoz – « Acordanse » :

La MJC porte le Festival Acordanse, en lien avec le CS Mermoz et le CS Laënnec, depuis une dizaine d'années. Il s'agit d'un évènement festif, Place Latarjet, autour de la danse (pratiques amateurs/professionnelles) : Festival (deux soirées en juillet, dont une bataille chorégraphique et une soirée d'extraits de spectacles) et fête (une après-midi en septembre, familial et populaire, axée jeune public).

Un partenariat avec la Maison de la danse (appui à la programmation et à la communication) existe.

Des habitants sont associés à la programmation; le nombre de spectateurs est croissant chaque année.

Cette année, la MJC souhaite poursuivre la mise en place d'un "mini acordanse" (proposition faite l'année dernière dans le cadre du contexte sanitaire), dans une cour d'école en juin, afin de proposer de petites formes artistiques aux enfants et à leurs familles.

L'évènement est structurant pour le territoire et l'action en lien avec les établissements scolaires permet de renouveler les publics.

Subvention 2022 proposée : 18 000 euros

Collectif des flous furieux – « *Le quartier de Mermoz change : un nouveau quartier, une nouvelle école bientôt !* » :

Le Collectif des Flous furieux a été fondé pour animer un groupe de jeunes photographes résidents du foyer d'autisme le Carré Sésame ; l'association a pour but de reconnaître et faire reconnaître la citoyenneté des personnes mises à l'écart de la société, et permettre à des personnes cantonnées aux marges de devenir des acteurs de la société, à travers des moyens d'expression et de la création de contenus.

Les écoles maternelles et élémentaires Pasteur déménagent provisoirement à la rentrée 2022. Dans ce cadre, l'établissement conduit des opérations d'accompagnement au changement, à destination des enfants, des familles, et du personnel. Un partenariat s'est noué avec le Collectif des flous furieux. L'objectif est de travailler autour du média photo sur la fin de l'année scolaire 2021-2022, sur l'axe "Traces/Mémoires/Projection", afin de dire au-revoir à l'école, d'accompagner aux mutations du territoire, de garder une trace des actions menées et du bâti, de tracer un fil rouge entre les différents temps prévus à l'école sur cette fin d'année. Deux axes sont proposés :

- documentation du quotidien de l'école par les photographes du Collectif ;
- prises de vue du quartier et de l'école par les enfants.

Le projet est une demande de l'établissement scolaire, et permet de faire un « pas de côté » artistique dans un contexte qui bouleverse le quotidien des habitants.

Subvention 2022 proposée : 5 000 euros

13) Projets dans le QPV Duchère (9^{ème} arrondissement) :

CinéDuchère – « *Passeurs d'images* » :

Ce projet comprend :

- quatre séances de cinéma en plein air dans divers lieux du 9^{ème} afin d'animer la vie estivale de quartiers éloignés du centre-ville : Duchère, Vergoin, Gorge de loup et Ile Barbe. Les jeunes sont invités à s'impliquer et participer à l'élaboration de chaque séance (aide à la programmation, au montage technique et à l'encadrement.)
- un atelier de réalisation de film pour les 12-14 ans ou 14-16 ans. Le film réalisé est présenté au public lors d'une séance spéciale à CinéDuchère et les jeunes sont invités à participer aux Rencontres Régionales Passeurs d'Images afin de découvrir les films réalisés par d'autres jeunes.
- deux séances de sensibilisation à l'art cinématographique avec débat en lien avec le Centre Social Sauvegarde, le Centre Social Duchère Plateau et la MJC Duchère.

Subvention 2022 proposée : 10 100 euros

MJC Duchère – « *Vers une action culturelle portée par les habitants* » :

La MJC Duchère met en place et coordonne différentes actions à la Duchère qui s'appuient sur l'outil culturel : école du spectateur ; partenariats et projets avec le Collectif secondes Œuvres et la Maison de l'enfance ; coordination du projet du Crieur public de la Duchère OyezlaDuch ; ateliers de pratiques artistiques amateur en partenariat avec la Cie Hallet

Eghayan, le Conservatoire de musique de Lyon, les Artpenteurs et le Lien théâtre ; actions culturelles participatives (« Manipulez vos marionnettes », « Bal à la Duchère ») ; événements ouvrant des échanges d'idées entre habitants du quartier de la Duchère sur les thématiques de l'égalité hommes/femmes, les échanges intergénérationnels et le développement durable.

Ces actions ont pour objectif de renforcer le pouvoir d'agir des habitants, de valoriser les différentes pratiques culturelles, de proposer la découverte de nouvelles esthétiques et de créer des événements ouvrant des échanges d'idées entre habitants du quartier de la Duchère.

Subvention 2022 proposée : 4 000 euros

MJC Duchère – « Le Festival d'Art et d'Air » :

Le Festival d'Art et d'Air, porté par la MJC Duchère, est organisé par un collectif de vingt-cinq associations, artistes et habitants du quartier de la Duchère. Pour l'édition 2022, une quinzaine de spectacles professionnels de petite forme d'art de la rue, à destination en priorité du jeune public (1-12ans), sont programmés sur trois jours dans les espaces publics de la Duchère et un samedi au Parc du Vallon. Un travail de programmation est réalisé avec l'école du spectateur et des ateliers de sensibilisation en lien avec le développement durable sont organisés tout au long du festival. Ce Festival a pour objectif de favoriser la mixité sociale, culturel, intergénérationnel ; le rayonnement du quartier de la Duchère sur toute la ville de Lyon et la Métropole ; la sensibilisation au développement durable ; d'encourager l'engagement citoyen et les initiatives venant des acteurs du quartier de la Duchère ; de soutenir les compagnies de la région Rhône-Alpes, la créativité et les formes déambulatoires et/ou interactives.

Subvention 2022 proposée : 30 000 euros

L'attrape-couleurs (association St'art up) – « Collaboration avec la Jeune Compagnie de la Duchère » :

L'attrape-couleurs est un espace d'art contemporain et de résidence d'artistes en arts visuels, art contemporain fondé en 2000. L'attrape-couleurs a emménagé en 2020 au pied de la tour panoramique de la Duchère (Lyon 9^{ème}). En 2022, elle propose un projet de collaboration entre les danseurs de la Jeune Compagnie de la Duchère et l'artiste plasticienne Clémentine May de l'association Troisième COLLINE dans cadre du programme annuel de la Jeune Compagnie initié par la compagnie Hallet Eghayan et la MJC Duchère. Quatre interventions sont programmées au cours du premier semestre 2022 sur les temps d'ateliers hebdomadaires animés par deux danseurs de la Compagnie Hallet Eghayan (les jeudis de 17h30 à 19h) : une visite d'atelier ou d'exposition, deux ateliers de pratiques artistiques et une répétition en présence de l'artiste. Ces temps d'échange nourriront le projet d'une ou plusieurs chorégraphies librement inspirées des œuvres découvertes. Des représentations auront lieu en fin d'année scolaire dans le cadre du Festival d'Art et d'Air et de la fête de la MJC. Un prêt d'une ou plusieurs œuvres est envisagé pour servir de décor ou dans le cadre d'un accrochage entre les murs d'une structure culturelle du quartier.

Subvention 2022 proposée : 1 000 euros

Association Scicabulle - « Résidence artistique d'accompagnement sensible des habitants du Château – Le Collectif Secondes Œuvres – artiste Vincent Genco » :

La résidence au Château est financée par deux bailleurs, Lyon Métropole Habitat et Alliade Habitat, par l'Etat (ANCT) et la Ville de Lyon. Cette résidence de trois ans (jusqu'en 2023) est portée par le Collectif Secondes Œuvres composé d'un artiste-plasticien Vincent Genco, d'une association spécialisée dans la concertation Scicabulle et de la Ligue d'improvisation lyonnaise.

L'intervention des trois structures de manière coordonnée a pour objectif de mobiliser les différents publics ; créer des espaces et lieux d'échanges ; créer des ateliers créatifs autour des enjeux du territoire, son histoire, son vécu ; réaliser des événements/performances artistiques co-construits avec les habitants. Il s'agit de réinjecter de l'activité et de la convivialité durant le renouvellement urbain du secteur château/ Duchère via le média artistique.

Subvention 2022 proposée : 12 500 euros

Pour information : Une subvention de 5 000 euros sera proposée dans le cadre de la programmation 2022 du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) à la Compagnie le Lien Théâtre :

Le Lien théâtre – « Mon frère/ma sœur, mon double - écriture collective » :

Le Lien théâtre est une compagnie de création et diffusion d'événements théâtraux ancrés dans des problématiques de société. En 2022, la compagnie souhaite s'investir sur deux territoires : la Duchère, où elle est implantée depuis plusieurs années, et le Vergoin-Saint-Rambert. Le projet vise à réunir sur le plateau des jeunes de 16 à 25 ans et des adultes/seniors pour une création contemporaine autour d'un mythe sur la fraternité. La compagnie mène en parallèle deux actions : la première s'inscrit dans une démarche de création théâtrale avec la mise en place d'ateliers, l'écriture d'un texte, les répétitions, la mise en scène et enfin la représentation du spectacle ainsi créé ; la seconde œuvre à une ouverture du processus créatif à un maximum de personnes et d'institutions du territoire. Pour cela sont organisés des « épisodes théâtraux » de manière hebdomadaire au cours desquels est joué un extrait du travail de création en cours. Ce projet se déroulera dans l'espace public et au sein des institutions socio-éducatives et culturelles des deux territoires investis (Centre social Sauvegarde, MJC Duchère, Locaux éducateurs prévention Duchère, Vergoin et Vaise, Bibliothèque du 9ème, Pôle 9, association le Refuge, etc.). Deux temps forts sont proposés pour restituer le travail en cours (printemps et automne).

14) Projet dans le QPV Gorge de Loup (9^{ème} arrondissement) :

Les ArTpenteurs – « Richesses de Gorge de Loup » :

Les ArTpenteurs est une compagnie de théâtre / lecture. En 2022, la compagnie propose 3 actions ciblées :

- 1- « Appel d'air ! // Concours d'éloquence de Lyon 9^e » : Des ateliers artistiques (de janvier à avril 2022) permettent aux jeunes 13-25 ans de réfléchir ensemble, d'écrire et mettre en voix des textes sur un sujet en lien avec le pouvoir d'agir et le

développement durable, soit en équipes soit en solo. Un concours d'éloquence sur scène est prévu en avril 2022, puis en numérique sur la plateforme Soundcloud. Le public et le jury écoutent le concours et décernent différents prix d'éloquence. 40 jeunes impliqués.

- 2- « Gorge de Loup insolite » : Il s'agit d'un travail photographique et d'écriture de récits invitant à voir autrement le quartier en (re)découvrant des lieux insolites et des habitant.e.s. Une exposition et des lectures sont prévues durant le festival « Magnifique printemps » en mars 2022. 40 personnes impliquées.
- 3- « Le café des langues » : Il s'agit d'un projet artistique fédérateur sur le plurilinguisme. Aux-côtés des artistes, en atelier puis en scène, les participant.e.s prennent la parole sur un propos choisi par eux exprimant leur langue maternelle et la traduction en français (contes, poésies, cuisine, chansons, berceuses, comptines, récits personnels). Un spectacle est élaboré avec pour fil conducteur le texte de l'écrivaine E. Granjon « Ma Voix-Silence » évoquant le cheminement de ceux qui se trouvent à l'étranger, dans un pays dont ils ne parlent pas la langue et parlant une langue incomprise de tous. Un spectacle multilingue sera présenté dans le cadre de la Biennale régionale TRACES 2022 (novembre 2022). 60 personnes impliquées.

Partenaires : centres sociaux Pierrette Augier et Champvert, Pôle linguistique de proximité de Lyon 9^e, les Restos du cœur, foyer ND Sans abri, Tremplin ANEPA.

Subvention 2022 proposée : 5 000 euros

15) Projet dans le QPV Vergoin (9^{ème} arrondissement) :

POLE 9 MJC-Centre social de Saint-Rambert – « Initiatives culturelle et cadre de vie » :

Le lieu-dit "la chaufferie", a vocation à développer une offre artistique et culturelle de proximité au sein du QPV du Vergoin. Ce lieu intergénérationnel au plus près des habitants doit favoriser la création, la diffusion, la participation et l'expérimentation artistique. Quatre grands projets s'annoncent pour l'année 2022 :

- une écriture théâtrale et collective amenée par la compagnie Le Lien théâtre avec un public jeune 15-25 ans : ateliers d'écriture, de pratique théâtrale et de composition musicale menés par l'auteur afin de créer une histoire contemporaine sur la fraternité.
- des temps dédiés aux contes de différents pays : projet intergénérationnel grâce à une double lecture offerte, enfants d'un côté et adultes de l'autre.
- un festival de cultures urbaines à travers la mise en place d'ateliers autour de pratiques collectives et d'une scène ouverte.
- la mise en œuvre d'une école du spectateur à travers l'élaboration de parcours culturel sur 2 ans (7 spectacles par an) à destination d'adultes, d'ados et enfants. La première année, les enfants du groupe seront sollicités pour participer au jury d'enfants Gones et Cie. La seconde année, le groupe participera à la programmation des spectacles de théâtre de rue pour les Dimanches de l'Île Barbe, et les spectacles jeune public de la saison suivante au Pôle 9.

Subvention 2022 proposée : 2 500 euros

Je vous propose donc de soutenir les actions récapitulées dans le tableau ci-dessous en répondant favorablement aux demandes de subvention suivantes :

Arrdt(s)	Structure maître d'ouvrage	Intitulé de l'action	Montant proposé 2022	Contrat de ville Direction Développement territorial LC 46096 LC 41849	Fonds d'intervention culturel et Contrat de ville Direction affaires culturelles LC 89064 LC 41932	Autres manifestations culturelles Evènements Animations LC 43985
Publics spécifiques	Traces - Histoire mémoires et actualités des migrations en Rhône-Alpes-Auvergne c/o Maison des Passages 44 rue Saint Georges 69005 Lyon	Ateliers de création et de programmation cinématographique	4 000 €		4 000 €	
Publics spécifiques	Chantiers musicaux 51 rue Pr Patel 69009 Lyon	Confiance en soi et lien humain à travers le chant	2 000 €		2 000 €	
Publics spécifiques	Filigrane 165 avenue Maréchal de Saxe 69003 Lyon	Raconte-moi - parcours culturel et artistique	4 000 €		4 000 €	
Publics spécifiques	Sens interdits 16 rue Dauphin 69002 Lyon	Docufiction radiophonique, quand le micro s'invite au théâtre	4 000 €		4 000 €	
Publics spécifiques	MJC Montchat Espace Elsa Triolet - Montchat 53 rue Charles Richard 69003 Lyon	En chemin - parcours parents enfants	3 000 €		3 000 €	

Arrdt(s)	Structure maitre d'ouvrage	Intitulé de l'action	Montant proposé 2022	Contrat de ville Direction Développement territorial LC 46096 LC 41849	Fonds d'intervention culturel et Contrat de ville Direction Affaires culturelles LC 89064 LC 41932	Autres manifestations culturelles Evènements Animations LC 43985
Publics spécifiques	Compagnie On Off 13 rue Burdeau 69001 Lyon	Actions culturelles - programmation de spectacles en langue des signes française	7 000 €		7 000 €	
Publics spécifiques	ALLIES 24 rue Etienne Rognon 69007 Lyon	Pôle Culture pour tous – Mission d’insertion et billetterie solidaire <i>(Financement de 15k€ au titre de la Politique de la ville - LC 46096 et de 8 k€ au titre de l’Insertion - LC 41849)</i>	23 000 €	23 000 €		
Publics spécifiques	HCL – Pour le collectif SI J’ETAIS / HCL pour le collectif <i>Si j’étais</i>	Projet de résidence artistique en soins palliatifs : "Si j’étais ton miroir" <i>(Financement de 8k€ au titre de la Politique de la ville - LC 41932)</i>	8 000 €		8 000 €	

Arrdt(s)	Structure maître d'ouvrage	Intitulé de l'action	Montant proposé 2022	Contrat de ville Direction Développement territorial LC 46096 LC 41849	Fonds d'intervention culturel et Contrat de ville Direction affaires culturelles LC 89064 LC 41932	Autres manifestations culturelles Evènements Animations LC 43985
Publics spécifiques	Théâtre du Point du jour 7 rue des Aqueducs 69005 Lyon	La création féminine : de la rue au plateau de théâtre	1 900 €		1 900 €	
Tout Lyon	Woodstower 3 quai Claude Bernard 69007 Lyon	Festival Woodstour	10 000 €	5 000 €	5 000 €	

Arrdt(s)	Structure maître d'ouvrage	Intitulé de l'action	Montant proposé 2022	Contrat de ville Direction Développement territorial LC 46096 LC 41849	Fonds d'intervention culturel et Contrat de ville Direction Affaires culturelles LC 89064 LC 41932	Autres manifestations culturelles Evènements Animations LC 43985
Tout Lyon	Compagnie du Subterfuge 28 rue Denfert-Rochereau 69004 Lyon	Notre quartier c'est...	8 000 €	8 000 €		
Tout Lyon	L'imprévisible fabrique 2 place Sathonay 69001 Lyon	Nous ne subissons rien	5 000 €	5 000 €		
Total Tout Lyon			79 900 €	41 000 €	38 900 €	0 €
1 ^{er} Pentes Croix-Rousse	Lalouma 78 montée de la Grand Côte 69001 Lyon	Un quartier "en veille" dans la ville	15 000 €	15 000 €		
Total 1^{er} arrondissement			15 000 €	15 000 €	0 €	0 €

Arrdt(s)	Structure maître d'ouvrage	Intitulé de l'action	Montant proposé 2022	Contrat de ville Direction Développement territorial LC 46096 LC 41849	Fonds d'intervention culturel et Contrat de ville Direction Affaires culturelles LC 89064 LC 41932	Autres manifestations culturelles Evènements Animations LC 43985
2 ^{ème} Verdun Suchet	Réseau - Périscope 13 rue Delandine 69002 Lyon	Alliance éducative	4 000 €		4 000 €	
2 ^{ème}	Marché gare Maison des jeunes et de la culture Presqu'île Confluence 28 quai Rambaud 69002 Lyon	Micro-concerts	1 700 €	1 700 €		
Total 2^{ème} arrondissement			5 700 €	1 700 €	4 000 €	0 €
3 ^{ème}	Centre social Bonnefoi 5 rue Bonnefoi 69003 Lyon	Orchestre Démon	2 500 €		2 500 €	
3 ^{ème}	Maison pour tous - Salle des Rancy 249 rue Vendôme 69003 Lyon	Orchestre Démon	2 500 €		2 500 €	

Arrdt(s)	Structure maitre d'ouvrage	Intitulé de l'action	Montant proposé 2022	Contrat de ville Direction Développement territorial LC 46096 LC 41849	Fonds d'intervention culturel et Contrat de ville Direction Affaires culturelles LC 89064 LC 41932	Autres manifestations culturelles Evènements Animations LC 43985
7 ^{ème} Guillotière	Dites 33 33 rue Pasteur 69007 Lyon	Demeure mémoire 2	2 000 €	2 000 €		
7 ^{ème} Gerland	La Grenade 16 rue Imbert Colomès 69001 Lyon	Chantal à la mer	6 000 €	1 000 €	5 000 €	
7 ^{ème} Gerland	LALCA - Local A Louer-Cie d'Architectures 6 rue des Fantasques 69001 Lyon	Hospitalité[s]	7 000 €	5 000 €	2 000 €	
7 ^{ème}	ARTIS MBC 24 rue Mazagran 69007 LYON	Festival des Pavés - Fanfare du monde in situ	4 500 €	4 500 €		
Total 3^{ème} et 7^{ème} arrondissements			24 500 €	12 500 €	12 000 €	0 €
5 ^{ème} Ménival Jeunet Janin	Maison des jeunes et de la culture de Ménival 29 avenue de Ménival 69005 Lyon	Eclats de cirque	16 000 €		3 000 €	13 000 €

Arrdt(s)	Structure maitre d'ouvrage	Intitulé de l'action	Montant proposé 2022	Contrat de ville Direction Développement territorial LC 46096 LC 41849	Fonds d'intervention culturel et Contrat de ville Direction Affaires culturelles LC 89064 LC 41932	Autres manifestations culturelles Evènements Animations LC 43985
5 ^{ème} Ménival Jeunet Janin	Centre social et culturel de Champvert 204 avenue B. Buyer 69009 Lyon	Champvert a du talent !	3 000 €	3 000 €		
5 ^{ème} Ménival Jeunet Janin	Maison des passages 44 rue Saint Georges 69005 Lyon	Rêver la ville	6 000 €	6 000 €		
Total 5^{ème} arrondissement			25 000 €	9 000 €	3 000 €	13 000 €
8 ^{ème}	Théâtre du Grabuge MJC Laënnec-Mermoz 21 rue Genton 69008 Lyon	Les rencontres des arts participatifs #1	10 000 €	10 000 €		
8 ^{ème}	MJC Laënnec-Mermoz 21 rue Genton 69008 Lyon	La Troupe 22.23	15 000 €	15 000 €		
8 ^{ème} Mermoz	MJC Laënnec-Mermoz 21 rue Genton 69008 Lyon	Acordanse	18 000 €	12 000 €		6 000 €

Arrdt(s)	Structure maitre d'ouvrage	Intitulé de l'action	Montant proposé 2022	Contrat de ville Direction Développement territorial LC 46096 LC 41849	Fonds d'intervention culturel et Contrat de ville Direction Affaires culturelles LC 89064 LC 41932	Autres manifestations culturelles Evènements Animations LC 43985
8 ^{ème} Mermoz	Collectif des Flous Furieux 27 rue Garon Duret 69008 Lyon	Le quartier Mermoz change – un nouveau quartier, une nouvelle école bientôt !	5 000 €	5 000 €		
8 ^{ème} Moulin à Vent	Collectif des Flous Furieux 27 rue Garon Duret 69008 Lyon	Flous en bocal	3 000 €	3 000 €		
8 ^{ème} Moulin à Vent	Collectif des Flous Furieux 27 rue Garon Duret 69008 Lyon	Aide en fonctionnement	2 000 €		2 000 €	
8 ^{ème}	Coin Coin production 10 rue du gazomètre 69003 Lyon	Création participative – Albert Laurent et quartiers associés	8 000 €	8 000 €		
8 ^{ème}	Coin Coin production 10 rue du gazomètre 69003 Lyon	Soirée éclatante aux Etats	15 800 €	10 000 €		5 800 €

Arrdt(s)	Structure maître d'ouvrage	Intitulé de l'action	Montant proposé 2022	Contrat de ville Direction Développement territorial LC 46096 LC 41849	Fonds d'intervention culturel et Contrat de ville Direction Affaires culturelles LC 89064 LC 41932	Autres manifestations culturelles Evènements Animations LC 43985
8 ^{ème} Moulin à Vent	MJC Monplaisir / Espace des 4 vents 25 avenue des Frères Lumière 69008 Lyon	Cinéma en plein air - Vents d'images	5 000 €	2 000 €		3 000 €
8 ^{ème} Etats-Unis	Compagnie du Subterfuge 28 rue Denfert-Rochereau 69004 Lyon	Faire danser les murs #2 - C'est quoi ton rêve	7 000 €	7 000 €		
8 ^{ème} Etats-Unis	Centre social des Etats-Unis 2 place du 8 mai 1945 69008 Lyon	Demos	5 000 €		5 000 €	
8 ^{ème} Langlet Santy	Compagnie "la parole de" 8 rue de l'ancienne préfecture 69002 Lyon	Le printemps en poésie 4	5 000 €	5 000 €		
8 ^{ème} Langlet Santy	Collectif Item 3 impasse Fernand Rey 69001 Lyon	La permanence photographique – accompagnement artistique des habitants dans le cadre du projet urbain	12 500 €		12 500 €	
Total 8^{ème} arrondissement			111 300 €	77 000 €	19 500 €	14 800 €

Arrdt(s)	Structure maitre d'ouvrage	Intitulé de l'action	Montant proposé 2022	Contrat de ville Direction Développement territorial LC 46096 LC 41849	Fonds d'intervention culturel et Contrat de ville Direction Affaires culturelles LC 89064 LC 41932	Autres manifestations culturelles Evènements Animations LC 43985
9 ^{ème} Duchère	CinéDuchère 308 avenue Andreï Sakharov 69009 Lyon	Passeurs d'images	10 100 €	4 400 €		5 700 €
9 ^{ème} Duchère	Maison des Jeunes et de la Culture de la Duchère 237 rue des Erables 69009 Lyon	Vers une action culturelle portée par les habitants	4 000 €	4 000 €		
9 ^{ème} Duchère	Maison des Jeunes et de la Culture de la Duchère 237 rue des Erables 69009 Lyon	Festival d'art et d'air	30 000 €	15 000 €		15 000 €
9 ^{ème} Duchère	L'attrape-couleurs Tour panoramique de la Duchère avenue du Plateau 69009 Lyon	Collaboration Clémentine May / la jeune compagnie	1 000 €	1 000 €		
9 ^{ème} Duchère	Scicabulle 150 rue du 4 août 1789 69100 Villeurbanne	Résidence artistique d'accompagnement sensible des habitants du château	12 500 €		12 500 €	

Arrdt(s)	Structure maitre d'ouvrage	Intitulé de l'action	Montant proposé 2022	Contrat de ville Direction Développement territorial LC 46096 LC 41849	Fonds d'intervention culturel et Contrat de ville Direction Affaires culturelles LC 89064 LC 41932	Autres manifestations culturelles Evènements Animations LC 43985
9 ^{ème}	Pôle 9 MJC-Centre social 4 rue Sylvain Simondan 69009 Lyon	Initiatives culturelles et cadre de vie	2 500 €	2 500 €		
9 ^{ème} Gorge de Loup	Les arTpenteurs 308 avenue Andreï Sakharov 69009 Lyon	Richesses de Gorge de Loup	5 000 €	5 000 €		
Total 9^{ème} arrondissement			65 100 €	31 900 €	12 500 €	20 700 €
TOTAUX			326 500 €	188 100 €	89 900 €	48 500 €

Pour mémoire, le montant des subventions allouées au titre de la programmation Culture Politique de la ville était de 364 600 euros en 2021.

Les conditions et modalités de versement de ces subventions peuvent être formalisées par des conventions d'application, dont le modèle type est joint au présent rapport ; pour la MJC de la Duchère et l'association ALLIES, la subvention annuelle étant égale ou supérieure à 23 000 € le conventionnement est obligatoire (structures pour lesquelles des conventions ont déjà été signées antérieurement).

Pour l'association Lalouma, les conditions et modalités de versement de la subvention seront formalisées par une convention mixte jointe au présent rapport.

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Oùï l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

DELIBERE

- 1- Les subventions de fonctionnement, pour un montant total de 326 500 euros, dans le cadre de la programmation financière 2022 au titre du volet culturel de la convention territoriale de Lyon du contrat de ville 2015-2022 de l'agglomération lyonnaise, sont allouées aux structures précitées et réparties conformément au tableau ci-dessus.
- 2- La convention mixte susvisée établie avec Lalouma est approuvée.
- 3- Le modèle type de convention d'application est approuvé.
- 4- M. le Maire est autorisé à signer lesdites conventions.
- 5- La dépense en résultant, soit 326 500 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours :
 - 318 500 euros sur la ligne de crédit 46096 - nature 6574 - fonction 420, après transfert de :
 - o 177 600 euros à prélever sur la ligne de crédit 41780 - nature 65748 - fonction 420 ;
 - o 81 900 euros à prélever sur la ligne de crédit 89064 - nature 65748 - fonction 30 ;
 - o 48 500 euros à prélever sur la ligne de crédit 43985 - nature 65748 - fonction 023 ;
 - o 10 500 euros à prélever sur la ligne de crédit 41849 – nature 65748 – fonction 65 ;

- 8 000 euros à prélever sur la ligne de crédit 41932 - nature 657382 – fonction 412.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET